



LE LOGEMENT  
DES ETUDIANT-ES

# LE LOGEMENT UN ENJEU MAJEUR POUR LES ETUDES



Le logement est au cœur de la vie étudiante. D'après une enquête de Perspective Brussels (2021), près de 60% des étudiant-es universitaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont quitté le domicile familial, et s'acquittent donc de la dépense d'un loyer. Pour ces dernier-es, il s'agit du plus gros poste de dépense du budget étudiant. Or, la même enquête nous apprend que **le montant médian du loyer étudiant en région bruxelloise est de 475 € par mois.**

Ainsi, un tiers des étudiant-es qui restent vivre chez leurs parents le font pour des raisons financières. Cela induit inévitablement des inégalités, car tous-es les étudiant-es n'ont pas la possibilité de rester chez leurs parents, particulièrement si ces dernier-es vivent trop loin de leur lieu d'études.

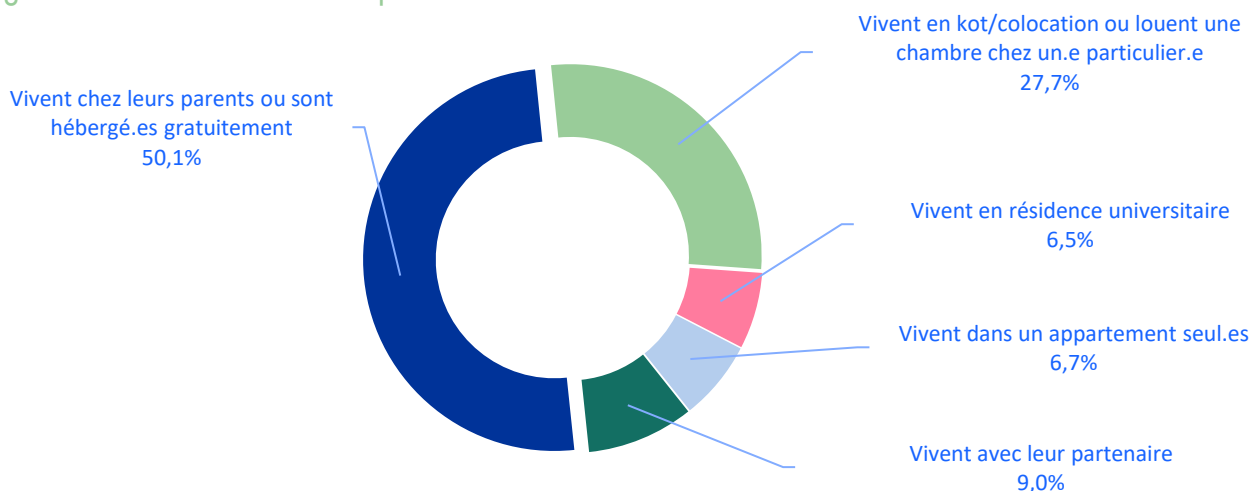
## Méthodologie

Pour rédiger cette fiche de synthèse, l'OVE a mobilisé trois enquêtes. La première a été conduite en mars 2020, pendant le confinement, afin d'avoir des renseignements rapides sur la situation des étudiant-es. La seconde porte sur les ressources économiques des étudiant-es, et fut diffusée à l'ensemble des étudiant-es de l'ULB en novembre 2020. La troisième, menée en collaboration avec l'UCLouvain, traite de la santé mentale et du bien-être des étudiant-es. Elle a été envoyée à 50% des étudiant-es des deux universités en avril 2021, et c'est la seule enquête dont les données sont pondérées.

Attention : Il est important de prendre en compte à la lecture de cette fiche que ces enquêtes n'ont pas été menées au même moment, et que ce ne sont pas les mêmes répondant-es qui y ont participé. Par ailleurs, ces enquêtes donnent des éléments de compréhension sur les conditions de vie des étudiant-es qui ont répondu aux questionnaires de l'OVE, mais ne peuvent prétendre rendre compte de la complexité de la réalité de chaque étudiant-e de l'ULB.

# OU VIVENT LES ETUDIANT-ES ?

Figure n°1 : lieu de vie des répondant-es



Nombre de réponses : 3640.

Sens de lecture : 50,1% des répondant-es habitent chez leurs parents ou sont hébergé-es gratuitement au moment de l'enquête.

Le test khi-carré est significatif à  $p < .001$ .

Enquête sur les ressources économiques des étudiant-es, OVE-ULB, 2021.

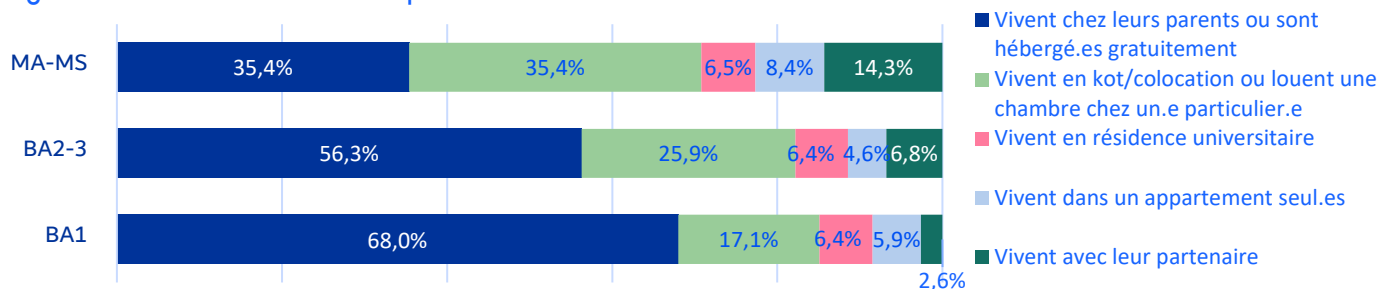
# LE LOGEMENT, UN MARQUEUR D'INDEPENDANCE

**Le moment des études marque une transition vers l'indépendance pour les étudiant-es.** On observe en effet un gain

d'autonomie financière et matérielle vis-à-vis de la famille à mesure de l'avancée dans les études, **se traduisant**

**notamment par le fait de quitter le domicile familial** (« décohabitation ») (Regnier-Loilier, 2011).

Figure n°2 : lieu de vie des répondant-es selon leur niveau d'études



Nombre de réponses : 3640.

Sens de lecture : 68% des répondant-es de BA1 habitent chez leurs parents ou sont hébergé-es gratuitement au moment de l'enquête.

Ma = Master. MS : Master de spécialisation. BA = Bachelier.

Le test khi-carré est significatif à  $p < .001$ .

Enquête sur les ressources économiques des étudiant-es, OVE-ULB, 2021.

Cependant, il est rare que les étudiant-es passent de la dépendance à l'indépendance complète en matière de finances. Même lorsque leurs enfants acquièrent une autonomie résidentielle,

de nombreuses familles continuent à subvenir à certaines de leurs dépenses (alimentation, aides ponctuelles), voire à payer leur loyer ou à y contribuer. Ainsi, la capacité des familles à soutenir leurs

enfants sur le plan financier influence largement la situation économique de ces dernier-es.

3

*En d'autres termes, s'il existe des inégalités économiques entre les familles, elles se répercutent sur les étudiant-es.*

# LE LOGEMENT ET SON COUT

Figure n° 3 : montant moyen du loyer charges comprises selon l'âge



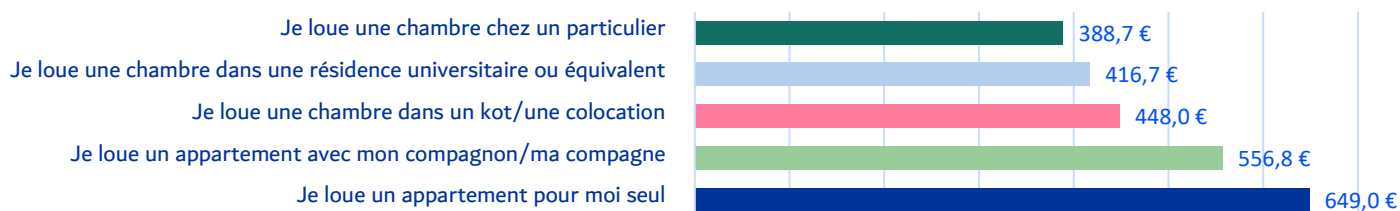
Nombre de réponses : 1996.

Sens de lecture : Les répondant-es payant un loyer et ayant entre 17 et 20 ans payent en moyenne 464,3€ de loyer par mois charges comprises au moment de l'enquête.

Le test khi-carré est significatif à  $p < .001$ .

Enquête sur les ressources économiques des étudiant-es, OVE-ULB, 2021.

Figure n°4 : montant du loyer charges comprises selon le lieu de vie



Nombre de réponses : 1956.  
 Sens de lecture : Les répondant-es louant un appartement seul-es payent en moyenne 649€ de loyer par mois charges comprises au moment de l'enquête.  
 Le test khi-carré est significatif à p<.001.  
 Enquête sur les ressources économiques des étudiant-es, OVE-ULB, 2021.

## DES INEGALITES ECONOMIQUES

**Payer un loyer implique de pouvoir, dans une certaine mesure, subvenir à ses besoins.** Pour celles et ceux qui ont décohabité, le logement constitue le poste de dépense le plus élevé du budget

étudiant (OVE-France, 2022). Il implique non seulement la dépense conséquente du loyer (cf. figures n°3 et n°4), mais aussi un ensemble d'autres frais tels que l'alimentation, internet, ou l'énergie

(Cordazzo, 2016). Ainsi, la figure n°5 montre que les étudiant-es payant un loyer sont plus susceptibles de vivre des difficultés financières que les autres :

Figure n°5 : situation financière selon le fait de payer un loyer ou non



Nombre de réponses : 3305.  
 Sens de lecture : Les répondant-es qui payent un loyer sont 47,2% à être en situation financière difficile.  
 Le test khi-carré est significatif à p<.001.  
 Enquête sur les ressources économiques des étudiant-es, OVE-ULB, 2021.

On constate dans la même enquête **que les étudiant-es vivant chez leurs parents subissent significativement**

**moins de privations matérielles que les autres.** Ces constats induisent donc une différence majeure entre les étudiant-es

devant s'acquitter d'un loyer et celles et ceux qui sont hébergé-es gratuitement.

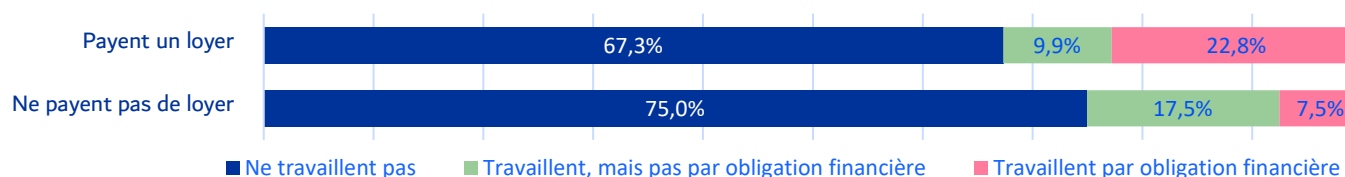
*Vivre chez leurs parents protège donc dans une certaine mesure les étudiant-es de la précarité.*

Une enquête de l'Observatoire de la vie étudiante française corrobore ces éléments et montre que ce mouvement d'autonomisation fragilise les étudiant-es décohabitant-es (Cordazzo, 2016). Ainsi,

il n'est pas surprenant de constater que **les étudiant-es qui payent un loyer sont significativement plus nombreux-ses à occuper une activité rémunérée que**

**celles et ceux étant hébergé-es gratuitement** (cf. figure n°6).

Figure n°6 : situation face à l'emploi selon le lieu de vie



Nombre de réponses : 3615.  
 Sens de lecture : Les répondant-es qui payent un loyer sont 67,3% à ne pas travailler.  
 Le test khi-carré est significatif à p<.001.  
 Enquête sur les ressources économiques des étudiant-es, OVE-ULB, 2021.

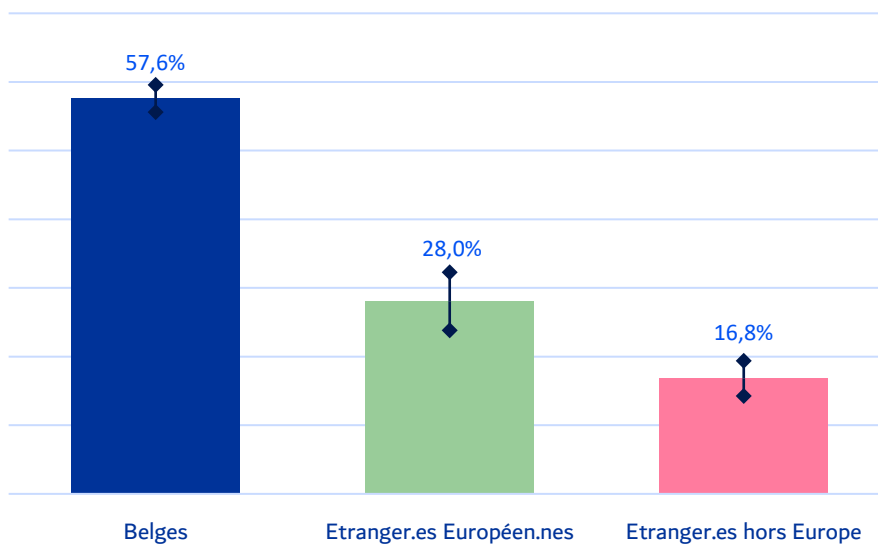
## DES INEGALITES GEOGRAPHIQUES

Ce dernier constat conduit à une interrogation : qu'en est-il des étudiant-es étranger-es, dont les parents n'habitent pas à Bruxelles ? Ou des Belges dont le domicile familial est trop éloigné pour pouvoir y vivre ? En effet, ces dernier-es n'ont pas la possibilité de choisir d'habiter chez leurs parents ou non, et sont obligé-es de trouver un

logement pour pouvoir suivre leurs études. La figure n°7 nous apprend que les répondant-es Belges de l'enquête sur les ressources économiques sont une majorité à habiter chez leurs parents (57,6%), tandis que ce taux est de 28% pour les étranger-es européen.nes et de 16,8% pour les étranger-es hors Europe.



### Proportion d'étudiant.es qui vivent chez leurs parents selon leur nationalité



Nombre de réponses : 3638.

Sens de lecture : 68% des répondant-es de BA1 habitent chez leurs parents ou sont hébergé-es gratuitement au moment de l'enquête.

Le test khi-carré est significatif à  $p < .001$ .

Enquête sur les ressources économiques des étudiant-es, OVE-ULB, 2021.

Ces inégalités peuvent se constater dans le montant du loyer (cf. figure n°8). En effet, plus les étudiant-es sont précaires, plus le montant de leur loyer est bas,

comme le montre une étude menée en Fédération Wallonie-Bruxelles en 2019 (Sonecom). Or, les étudiant-es venant de pays hors Europe, et particulièrement du

Nous avons vu que vivre chez ses parents protège efficacement les étudiant-es de la précarité. Il existe donc des inégalités d'opportunités entre étudiant-es étranger-es ou éloigné-es et étudiant-es locaux-les de ce point de vue. La partie précédente précisait également que la situation économique des étudiant-es reste largement tributaire des moyens financiers de leurs familles. Il faut donc prendre en compte que toutes les familles n'ont pas les mêmes moyens. **Les familles venant de pays plus pauvres que la Belgique ont de facto un pouvoir d'achat moindre en Belgique, ce qui impacte la capacité dans laquelle elles peuvent soutenir leurs enfants sur le plan financier. Dans notre enquête sur les ressources économiques, nous avons en effet constaté que les étudiant-es étranger-es étaient plus en difficulté sur le plan financier, particulièrement s'ils et elles étaient originaires de régions plus pauvres du monde, à commencer par le continent africain.**

5

continent africain, sont plus précaires que les autres (cf. *Enquête sur les ressources économiques, OVE-ULB 2021*).

### Figure n°8 : montant moyen du loyer charges comprises selon la nationalité



Nombre de réponses : 1993.

Sens de lecture : Les répondant-es de nationalité Belge payent un loyer moyen de 496,9€ par mois charges comprises au moment de l'enquête. Enquête sur les ressources économiques des étudiant-es, OVE-ULB, 2021.

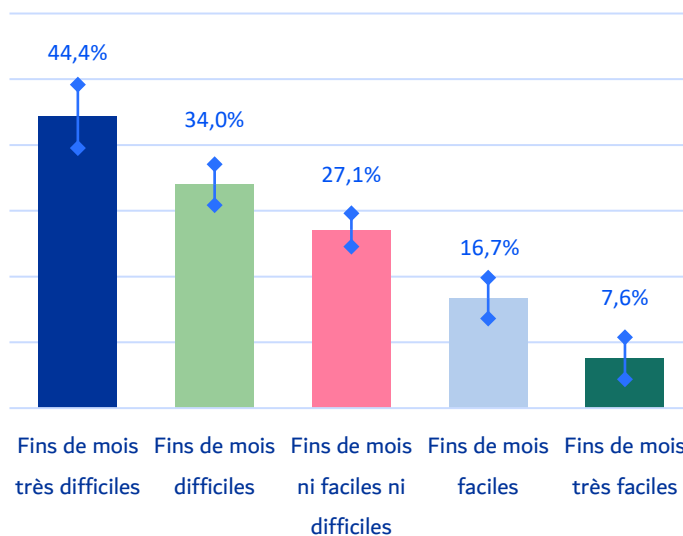
# LA QUALITE DU LOGEMENT

## LE CALME DU LIEU DE VIE

Dans l'enquête sur les ressources économiques de 2021, **29,1% des répondant-es indiquaient ne pas disposer de lieu calme pour étudier dans leur domicile**. Disposer d'un lieu calme est pourtant essentiel pour réaliser ses travaux universitaires, à fortiori durant la période du confinement, pendant laquelle a été menée l'enquête. Cependant, **la capacité à vivre dans un logement calme semble dépendre de la situation financière des répondant-es**. En effet, les répondant-es connaissant des fins de mois difficiles sont 44,4% à ne pas disposer de lieu calme pour étudier dans leur logement, alors que cela ne concerne que 7,6% de celles et ceux ayant des fins de mois très faciles (cf. figure n°9).

**Parmi les raisons pouvant nuire à la possibilité d'avoir un lieu calme au sein du logement, on trouve le fait d'occuper une chambre partagée<sup>11</sup>, ce qui concerne 15,9% des répondant-es**. En effet, la figure n°10 met en évidence que 62,8% de celles et ceux partageant une chambre estiment que leur logement n'est pas suffisamment calme pour étudier dans de bonnes conditions.

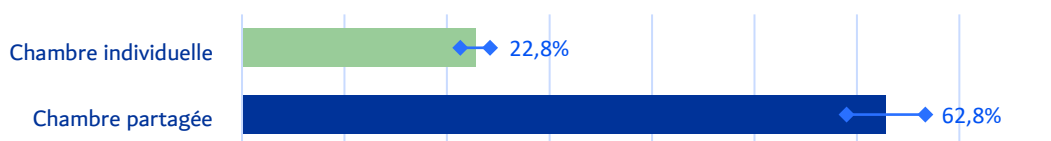
Figure n°9 : répondant-es qui déclarent ne pas avoir de lieu calme pour étudier dans leur domicile selon leur situation financière



Nombre de réponses : 3305.  
Sens de lecture : 44,4% des répondant-es ayant des fins de mois très difficiles estiment que leur logement n'est pas suffisamment calme pour étudier.  
Le test khi-carré est significatif à  $p < .001$ .  
Enquête sur les ressources économiques des étudiant-es, OVE-ULB, 2021.

6

Figure n°10 : Logement qui manque de calme selon le fait de partager une chambre ou non



Nombre de réponses : 3305.  
Sens de lecture : 62,8% des répondant-es qui partagent une chambre avec une autre personne qu'un nourrisson ou leur conjoint-e déclarent que leur logement n'est pas suffisamment calme pour étudier.  
Le test khi-carré est significatif à  $p < .001$ .  
Enquête sur les ressources économiques des étudiant-es, OVE-ULB, 2021.

Cependant, **c'est un phénomène plus souvent observé chez les répondant-es vivant chez leurs parents, car 19,8% de ces dernier-es partagent une chambre**, alors que ce taux est de 11,7% chez les répondant-es qui ont décohabité.

## LE MATERIEL INFORMATIQUE ET LA CONNEXION INTERNET

Le matériel informatique et la connexion internet sont d'autres aspects du logement qui peuvent soutenir ou au contraire pénaliser les études. La majorité des répondant-es de l'enquête

sur les ressources économiques dispose d'un ordinateur personnel ou partagé, **mais 1,6% (63 sur 3821 répondant-es) déclarent ne pas avoir de matériel informatique dans leur domicile**, ce qui

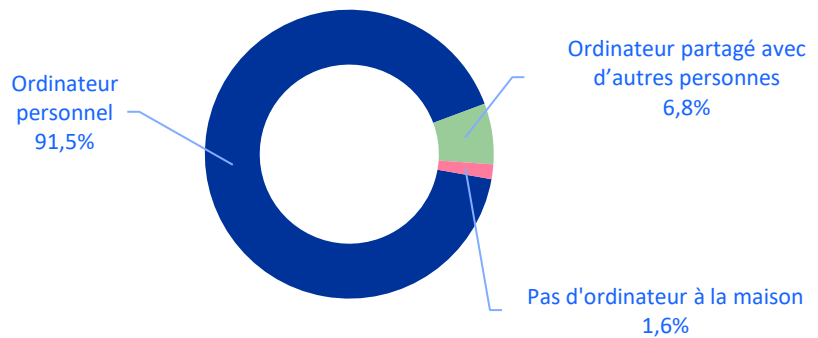
est particulièrement problématique compte tenu que l'enquête a été menée pendant le confinement de 2020, pendant lequel les cours avaient lieu en ligne (cf. figure n°11).

<sup>11</sup> Ici, on parle du fait de partager une chambre avec une autre personne qu'un nourrisson ou un-e conjoint-e.

De plus, parmi celles et ceux disposant de matériel informatique, 10,4% déclarent que ce dernier n'est pas adéquat pour suivre les cours en ligne.

De la même manière, une grande majorité de répondant-es (95,4%) dispose d'une connexion internet dans leur domicile. Cependant, **cela signifie en creux que 4,6% n'ont pas de connexion internet (176 sur 3820 répondant-es)**, ce qui a certainement nui à leur capacité à suivre les cours en ligne. En outre, **parmi celles et ceux disposant d'une connexion internet, 22,9% ne la trouvent pas adéquate pour suivre les cours en ligne.**

Figure n°11 : matériel informatique des répondant-es



Nombre de réponses : 3821.  
Sens de lecture : 1,6% des répondant-es n'ont pas d'ordinateur dans leur domicile.  
Le test khi-carré est significatif à  $p < .001$ .  
Enquête sur les ressources économiques des étudiant-es, OVE-ULB, 2021.

*En outre, la situation financière des répondant-es semble fortement impacter leur capacité à disposer d'un matériel informatique et d'une connexion internet de bonne qualité.*

En effet, les répondant-es les plus vulnérables sur le plan économique rapportent deux fois plus souvent disposer d'une connexion internet

insuffisante pour suivre les cours en ligne (31,4%) que celles et ceux qui ont une situation financière favorable (15,6%). Les étudiant-es les plus pauvres sont

également un quart à déplorer un matériel informatique inadéquat étudié, alors que cela ne concerne que 3,8% des étudiant-es les plus favorisé-es.

## BIEN-ETRE, SANTE MENTALE ET LOGEMENT

Il convient à présent de s'intéresser aux liens entre bien-être et lieu de vie, par le biais d'une enquête menée en collaboration avec l'UCLouvain en 2021. Il y a été demandé aux répondant-es d'indiquer leur niveau de satisfaction vis-à-vis de leur logement, afin de le comparer avec différents indicateurs de santé mentale et de bien-être. **Il s'agit donc d'une appréciation subjective de la qualité du logement. Ainsi, si on peut observer dans les données qui vont suivre que les indicateurs de santé mentale et la satisfaction vis-à-vis du logement sont corrélationnels, on ne peut pas affirmer qu'il existe un lien de**

**cause à effet entre qualité du logement et santé mentale.** En revanche, ces données reflètent certainement une réalité plus globale. De plus, il est important de noter que cette enquête fut conduite en avril 2021, plusieurs mois après le début de la pandémie de Covid-19 et plusieurs périodes de confinement successives, et reflètent ce moment particulier. **Les indicateurs de bien-être et de santé mentale qui vont suivre montrent des résultats plus alarmants que lorsqu'ils furent précédemment mobilisés dans d'autres enquêtes menées auprès de populations étudiantes** (Dratva and all, 2020 ;



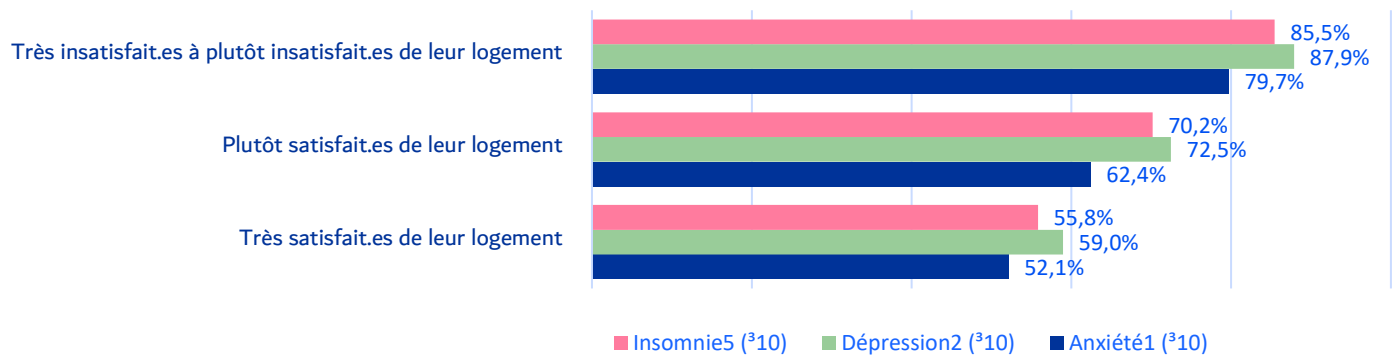
Essadek and all, 2020 ; Garcia-Williams ans all, 2014). Cependant, si ces chiffres sont *a priori* plus élevés que la « normale », il reste intéressant d'observer les fluctuations dans les niveaux de bien-être et de santé mentale au regard de la qualité (perçue) du logement.

La figure n°12 reprend les niveaux d'insomnies, de dépression et d'anxiété selon le niveau de satisfaction vis-à-vis

du logement. On observe que pour tous ces indicateurs, le bilan est plus positif

pour les répondant-es étant les plus satisfait-es de leur logement.

Figure n°12 : Niveaux d'anxiété, de dépression et d'insomnies supérieurs au seuil clinique selon le niveau de satisfaction vis-à-vis du logement



Nombre de réponses : 3243.

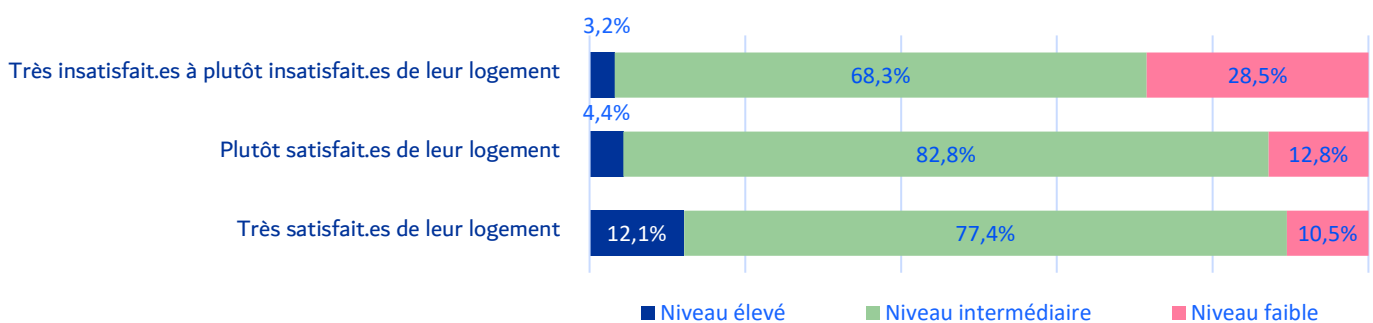
Sens de lecture : 52,1% des répondant-es qui sont très satisfait-es de la qualité de leur logement dépassent le seuil clinique d'anxiété selon l'échelle GAD. « General Anxiety Disorder-7 » (GAD-7 ; Spitzer et al., 2006 ; Micoulaud-Franchi et al., 2016) ; « Patient Health Questionnaire » (PHQ-9 ; Arthurs et al., 2012 ; Carballera et al., 2007) ; « Index de sévérité de l'insomnie » (ISI ; Bastien et al., 2001 ; Savard et al., 2005). Enquête sur le bien-être et la santé mentale des étudiant-es, UCL-ULB, 2021.

La figure n°13 présente un indicateur de bien-être émotionnel, social et psychologique mis en perspective avec l'appréciation de la qualité de leur logement par les répondant-es. Ici, le constat est similaire : les répondant-es

étant très insatisfait-es de leur logement sont une minorité à présenter un niveau de bien-être élevé (3,2%), et sont près de 9 fois plus à présenter un niveau de bien-être faible (28,5%). Chez les répondant-es étant très satisfait-es de

leur logement, 12,1% ont un niveau de bien-être élevé, et une proportion similaire (10,5%) présente un niveau de bien-être faible

Figure n°13 : Niveaux de bien-être émotionnel, social et psychologique selon le niveau de satisfaction vis-à-vis du logement



Nombre de réponses : 3079.

Sens de lecture : 12,1% des répondant-es étant très satisfait-es de leur logement ont un niveau de bien-être émotionnel, social et psychologique élevé. « Mental Health Continuum-Short Form » (MHC-SF ; Keyes, 2009). Enquête sur le bien-être et la santé mentale des étudiant-es, UCL-ULB, 2021.



## POUR CONCLURE



Cette fiche de synthèse reprend des données de trois enquêtes menées pendant la pandémie de Covid-19, entre différentes périodes de confinement. La question du logement était alors cruciale, et fut mise en lumière par cette période particulière. Cependant, les dynamiques mises à jour dans ce document dépassent ce momentum, notamment celles qui concernent les inégalités économiques entre étudiant-es, la question du logement apparaissant intrinsèquement liée à la situation financière.

Avec l'avancée en âge, on observe un accroissement de la *décohabitation* (départ du domicile familial) des étudiant-es. **Or, vivre chez leurs parents tend à préserver les étudiant-es de certains effets de la précarité.** Décohabiter implique en effet de devoir s'affranchir du coût d'un loyer, mais aussi de s'autonomiser sur le plan matériel (alimentation, dépenses diverses).

Ainsi, les opportunités de décohabiter diffèrent selon le niveau économique des étudiant-es, et **les plus modestes sont de moins grandes proportions à décohabiter que les autres, faute de moyens** (Enquête sur les ressources économiques, OVE-ULB, 2021 ; Driant, 2016). Cependant, une partie des étudiant-es sont contraint-es de décohabiter pour étudier à l'ULB, du fait de la distance de leurs familles avec leur lieu d'études, et ce quel que soit leur niveau économique. Cela peut donc accentuer les difficultés des étudiant-es les plus précaires, dont particulièrement les étudiant-es étranger-es venant de pays pauvres.

En outre, le mouvement d'autonomisation induit par la décohabitation étant progressif, la majorité des familles continuent à soutenir leurs enfants sur le plan financier ou matériel, même s'ils et elles ne vivent plus sous leur toit. Aussi, **les inégalités économiques entre familles se traduisent en inégalités entre étudiant-es.**

Enfin, on sait que l'origine sociale des étudiant-es entraîne des répercussions systémiques sur leur bien-être et leur santé mentale (Ferry et Patros, 2020), ce qui explique que la situation économique des étudiant-es et les indicateurs de bien-être et de santé mentale soient corrélés dans les résultats de nos enquêtes. L'appréciation de la qualité du logement et ses liens avec la santé mentale ne sont donc *a priori* qu'une facette d'un sujet plus systémique, celui de la situation économique.

Tous ces éléments montrent que la question du logement illustre un sujet plus large, celui des inégalités économiques, et mettent l'emphase sur l'importance des logements étudiants à bas coût pour les étudiant-es les plus précaires.

## BIBLIOGRAPHIE

- **Cordazzo P.**, 2016 « Les étudiant-es vulnérables : entre renoncement et travail contraint », in *Les vies étudiantes : Tendances et inégalités*, Jean-François Giret, Cécile Van de Velde et Elise Verley (dir.), Etudes et Recherches, La documentation française, pp 183-192.
- **Dratva J., Zysset A., Schlatter N., von Wyl A., Huber M., & Volken T.**, 2020, "Swiss university students' risk perception and general anxiety during the COVID-19 pandemic."
- **Driant, J-C.**, 2016 "Les conditions de logement des étudiants dans la diversité des territoires, le poids des inégalités sociales », in *Regards croisés sur les expériences étudiantes*, Jean-François Giret, Feres Belghith et Elise Tenret (dir.), Etudes et recherches, La documentation française, pp 321-336.
- **Essadek A., & Rabeyron T.**, 2020 " Mental health of French students during the Covid-19 pandemic." *Journal of Affective Disorders*, 277, 392-393.
- **Ferry O., Patros T.**, 2020 « Santé », Fiche thématique. Observatoire de la vie étudiante (France).
- **Galland O.**, 2019 « Les revenus étudiants », in *Regards croisés sur les expériences étudiantes – L'enquête Conditions de vie 2016*, Jean-François Giret, Feres Belghith et Elise Tenret (dir.), Etudes et recherches, La documentation française, pp 275-292.
- **Garcia-Williams A.G., Moffitt L. & Kaslow, N.J.**, 2014 "Mental health and suicidal behavior among graduate students." *Academic Psychiatry*, 38, 554-560. *International journal of environmental research and public health*, 17(20), 7433.
- **OVE**, Repères 2020, Paris : 2020.
- **Perspective Brussels**, 2020 "Panorama de la vie étudiante : pratiques urbaines et rapport à la ville. Analyse de l'enquête 2019-2020" [Rapport]. - Bruxelles.
- **Régnier-Loilier A.**, « Situation résidentielle des étudiants et retour au foyer parental le week-end : une marche progressive vers l'indépendance », in *Les mondes étudiants*, Galland O., Verley É. et Vourc'h R. (dir.), Les Mondes étudiants. Enquête conditions de vie 2010, Paris, La Documentation française, 2011, pp. 193-206.
- **SONECOM**, 2019, "Etude sur les conditions de vie des étudiants de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles." Cabinet du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et des médias.